

DAPTOMYCINE ACCORD 350 mg|, poudre pour solution injectable/pour perfusion

Remise à disposition 16 août 2021

DCI

Daptomycine

Indications

DAPTOMYCINE ACCORD est indiqué dans le traitement des infections suivantes.

- Chez l'adulte et l'enfant (âgé de 1 à 17 ans) présentant des infections compliquées de la peau et des tissus mous (IcPTM).
- Chez l'adulte présentant une endocardite infectieuse du cœur droit (EID) due à *Staphylococcus aureus*. Il est recommandé d'utiliser la daptomycine en tenant compte de la sensibilité bactérienne du micro-organisme et de l'avis d'un expert. Voir rubriques 4.4 et 5.1.
- Chez l'adulte et l'enfant (âgé de 1 à 17 ans) présentant une bactériémie à *Staphylococcus aureus* (BSA). Chez l'adulte, la daptomycine devra être utilisée chez les patients présentant une bactériémie associée à une EID ou à une IcPTM, tandis que chez l'enfant, la daptomycine devra être utilisée chez les patients présentant une bactériémie associée à une IcPTM.

La daptomycine est efficace uniquement sur les bactéries à Gram positif (voir rubrique 5.1). En cas d'infections mixtes polymicrobiennes pouvant comporter des bactéries à Gram négatif et/ou certains types de bactéries anaérobies, DAPTOMYCINE ACCORD doit être associé à un ou plusieurs antibactérien(s) adapté(s).

Il convient de tenir compte des recommandations officielles concernant l'utilisation appropriée des antibactériens.

Laboratoire exploitant

ACCORD HEALTHCARE FRANCE

Observations particulières

- Remise à disposition normale depuis août 2021

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles dans ce pays et l'exportation du médicament par les autres pays, l'ANSM a publié au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L.512-230 et L.5124-17-3 du Code de la Santé Publique. Ces dispositions ont pour objet de permettre l'approvisionnement en continu de l'exportation du médicament en France et respectée